



0000027917

VILLE DE MELUN

Melun, le 25 juin 2022

PÔLE CADRE DE VIE
ET AMÉNAGEMENT DURABLE**N/Réf :** AM -2022**Affaire suivie par :** Amandine Michaud
Chargée de mission Urbanisme et Grands Projets**@ :** amichaud@ville-melun.fr**☎ :** 01 78 49 10 66/ 06.70.76.56.65

Monsieur le Maire

Direction des Affaires Juridiques et de l'Urbanisme

555, route de Boissise

BP 90

77350 LE MEE-SUR-SEINE

Objet : Avis des Personnes Publiques Associées (PPAs) – Modification 1 du PLU révisé en date du 15 février 2018.

Monsieur le Maire,

En date du 16 mai 2022, reçu le 15 juin dernier, vous m'avez transmis les pièces constituant l'arrêt du projet de révision de Plan Local d'Urbanisme de votre commune ainsi que les modifications envisagées à travers la procédure prescrite le 2 février 2022.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'associer la Ville de Melun à cet exercice complexe qu'est la planification du développement d'un territoire.

Après un examen du projet de modification, il apparaît que les sensibilités de nos territoires sur des enjeux de préservation des équilibres de cadre de vie sont partagées.

J'ai pris en note les contraintes de votre PLU qui tendent à intégrer des notions de morpho-volumétries intéressantes sur les phénomènes de découpages du tissu résidentiel, de préservation d'un environnement végétalisé mais aussi qui s'inscrivent dans les objectifs de privilégier des formes urbaines « durables » et compatibles avec la législation sur la transition écologique.

C'est donc avec un grand intérêt que j'ai parcouru ce dossier et que je suis en cohérence avec les propositions faites.

Les mesures visées ne sont pas de nature à remettre en question les réflexions en cours sur le Plan Local d'Urbanisme de Melun en révision.

Aussi, je prends soin de vous faire un retour positif et vous invite à poursuivre notre collaboration pour co-construire des documents de planification permettant un développement cohérent de nos collectivités respectives.

Intéressé au devenir des projets de votre commune, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Pour le Maire,
Le Conseiller Municipal Délégué,

Guillaume DEZERT